

Section 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° FONIC/04/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES ORDINATEURS PORTABLES

Date de publication 11/8/2024

Date d'ouverture 20/8/2024

Objet

1. Le **Fonds National d'Investissement Communal « FONIC »** invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des ordinateurs portables.

Financement du marché

2. Le **FONIC** a obtenu de l'Etat du Burundi un budget de fonctionnement exercice 2024-2025. Une partie de ces sommes accordées sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution de ce marché.

Spécification du marché

3. La passation du marché sera conduite par le mode d'appel d'offres ouvert et les fournitures seront livrées siège du FONIC sis à KIGOBÉ Av MUHABO, N°2
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en **un (1) seul lot**.
5. L'ensemble des fournitures commandées sont à livrer dans un délai maximum de **quinze (15) jours** après accusé de réception **de la lettre de Marché**.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès du secrétariat du FONIC sise dans la Commune NTAHANGWA, Zone GIHOSHA, Q. KIGOBÉ NORD, Av. MUHABO N°2 moyennant présentation d'une quittance intitulée « Achat DAO n° FONIC/04/F/2024-2025 pour la fourniture des équipements informatiques » de 50 000 Fr burundais à verser à titre de 25 000 fbu sur compte n° CC10428 ouvert à la BRB au nom du FONIC et 25 000 fbu sur le compte n° CC10001 de l'OBR (sous compte de transit des recettes non fiscales) ouvert à la BRB
9. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Monsieur le Directeur Général du FONIC à l'adresse ci-haut indiquée, en mentionnant la

référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 13.

Présentation de l'offre

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire de **Trois cent mille Francs Burundi (300 000 BIF)**

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 20.1.8 /2024 à 9 heures 00 minutes. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

14. Les offres seront ouvertes à 20.1.8 /2024 à 9 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent ou de leurs représentants.

Critères de qualification

15. Les exigences en matière de qualifications sont :
Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

Au niveau administratif, il faut présenter :

- a) Copie du Certificat d'Identification Fiscale NIF ;
- b) Une attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR et valable ;
- c) Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;
- d) Copie du registre de commerce ;
- e) Le bordereau d'achat du DAO ;
- f) La caution de soumission ;
- g) Une adresse fixe connue, un domicile élu ou un siège social ;
- h) Les statuts de la société (personne morale)

Au niveau financier, il faut présenter :

- i) Le bordereau des prix unitaires ;
- j) Cadre du devis quantitatif et estimatif
- k) La soumission financière.

Fait à Bujumbura, le 20 / 01 / 2024

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONIC

Colonel de Police Gervais NIYIBIZI

